Arsia Infos

Nr.168
Octobre
2018

Mensuel de l'Association Régionale de Santé et d'Identification Animales

« Peste porcine africaine » contre « biosécurité »

Depuis notre dernière édition, la déferlante « peste porcine africaine » a fait la une de l'actualité sanitaire, impactant directement et indirectement les professionnels du secteur porcin.

Je souhaite ici et avant tout, au nom de l'ARSIA, manifester notre solidarité et notre soutien aux éleveurs concernés et gravement malmenés par cette crise qui secoue à nouveau leur secteur. Et ce n'est rien de le dire… leurs animaux, sains et élevés dans les meilleures conditions, euthanasiés ou abattus, les étables soudainement vides et silencieuses, des perspectives de reprise impossibles à dater, des pertes inestimables eu égard au travail et aux investissements consacrés, à peine compensés par les indemnités annoncées… Qui dit mieux, en termes d'élevage ?

Retracer l'origine du virus n'est manifestement pas une sinécure. Mais ce dernier aura en tout cas convaincu les plus dubitatifs de sa haute résistance et de son pouvoir infectant. Il résiste à tout, même aux longs déplacements, semble-t-il… mais pas aux produits désinfectants dit 'virucides' !

C'est pourquoi dès confirmation de la positivité des sangliers, les entrées du laboratoire de l'ARSIA mais aussi administratives ont été équipées de paillassons désinfectants. Il s'agit d'une mesure des plus élémentaires de biosécurité ; nombreux sont les éleveurs, vétérinaires et marchands qui entrent à l'Arsia et retournent ensuite vers autant d'endroits d'élevage ou de concentrations d'animaux, toutes espèces confondues dont les porcs… Nous ne voulons pas de ce virus en nos installations et encore moins vous l'envoyer s'il parvenait malgré tout à en franchir le seuil.

Même si vous vous « sentez » loin des foyers actuels, avez-vous prévu également de tels dispositifs désinfectants ou tout autres similaires tels les pédiluves à l'entrée de votre exploitation ou au moins le port de bottes réservées à votre lieu de travail ? Veillez-vous à limiter autant que faire se peut la circulation de personnes étrangères dans votre ferme ? Nettoyez-vous (au moins) et désinfectez-vous (au mieux) les roues de vos véhicules, dès le moment où ils sont passés dans une autre exploitation ? Le marchand fait-il de même avec ses camions et remorques entre chaque élevage ?

Trop lourd, trop compliqué … clameront certains. Bien moins que la situation des éleveurs victimes de l'épidémie évoquée plus haut, leur répondrais-je. La biosécurité reste l'affaire de toutes et tous, doit être pensée et appliquée au quotidien, et aussi indépendamment de la peste porcine africaine car bien d'autres germes pourraient également être ainsi tenus à distance. Il s'agit donc là de mesures mises en place pour une durée indéterminée.

La vigilance des autorités sanitaires est par ailleurs maximale. S'adaptant à la situation, la décision du vétérinaire, que tout éleveur de porcs ne manquera pas d'appeler si des animaux sont malades, sera liée à son examen de la situation sur place.

Entre-temps, nos bovins profitent des dernières semaines de pâturage. En préparant leur rentrée, pensez également avec votre vétérinaire à organiser et regrouper, le cas échéant, d'autres vaccinations évoquées dans cette édition. Qu'il s'agisse des mères avant la mise-bas pour fournir un bon colostrum ou de la vaccination FCO, … Il s'agit là, encore et toujours, de biosécurité en faveur d'une potentielle diminution du recours aux antibiotiques, autre lutte urgente, essentielle, nécessitant la participation générale.

Enfin, ne manquez pas de (re)lire nos conseils utiles pour le bouclage de tous vos petits veaux à venir… Bien appliqués, ils limiteront clairement l'envoi à l'Arsia de tubes à prélèvement… vides ou encore la perte ultérieure de boucles.

Bonne lecture à toutes et tous,

Jean Detiffe,Président de l'ARSIA

Producteur de viande de bœuf « origine wallonne » ?

La « biothèque » de l'ARSIA le certifie !

Tout éleveur peut désormais garantir l'origine de sa production.

Bien conservé, le petit bout d'oreille prélevé lors du bouclage de votre bovin et mis en lieu sûr à la biothèque de l'Arsia, recèle bien d'atouts à exploiter! L'Arsia a en effet mis au point une technique de conservation et d'exploitation de l'ADN du prélèvement. Le principe est simple : remplacer l'analyse génétique réalisée sur poil, issu de (feu) la pilothèque, par l'analyse d'un fragment de peau, issu de la dénommée « biothèque »… et ce, pour un résultat optimalisé, un stockage simplifié et surtout un prélèvement rapide, simple et peu coûteux, réalisé par l'éleveur lui-même.

L'analyse ADN, à tout moment de la vie de l'animal, et jusque dans l'assiette au besoin, offre de **multiples garanties** en termes de :

- **Traçabilité :** garantie de pouvoir retrouver les données signalétiques d'origine d'un bovin, en cas de perte de ses deux marques auriculaires.
- **Contrôle ante-mortem :** garantie de pouvoir contrôler que l'identification n'a pas été modifiée au cours de la vie de l'animal.
- **Contrôle post-mortem :** garantie que l'étiquetage d'une viande mentionne les informations exactes de son origine.
- **Filiation :** garantie de pouvoir associer un veau à sa mère, même si la déclaration de naissance est incorrecte.
- **Certification :** garantie de pouvoir prouver qu'une viande provient d'un animal inscrit dans une filière déterminée (BIO, origine Wallonne, ...).
- **Contre-expertise :** garantie qu'un examen post-mortem à l'abattoir est lié correctement à l'animal enregistré sur la chaîne d'abattage.

Au vu de ces nombreuses garanties, la biothèque est l'outil d'avenir pour la promotion des filières certifiées « viande wallonne » !

IBR

Bilan complet, bilan OK

Lors de la réalisation des bilans IBR, nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance d'effectuer les prélèvements **sur tous les bovins repris dans la liste transmise par l'ARSIA**.

En effet, deux cas de figure **A EVITER** sont fréquemment observés :

- Des bovins n'ont pas été prélevés car « bientôt vendus ».
- Des bovins n'ont pas été prélevés car vendus entre le début et la fin du bilan, en cas de bilan échelonné dans le temps.

Réaliser un bilan IBR en plusieurs fois est autorisé lorsque la situation l'impose (taille du troupeau, groupe d'animaux difficilement accessibles, …). **La date de référence d'un bilan reste toutefois la première date des prélèvements ou, autrement formulé, tous les bovins présents à l'inventaire du troupeau à cette date doivent être prélevés**. Dans le cas contraire, le bilan sera considéré comme incomplet et par conséquent ne sera malheureusement pas valable comme bilan d'acquisition du statut I3… et ce même si 100% des animaux sont indemnes d'IBR, car en toute logique et rigueur sanitaire, les animaux non testés ne peuvent être considérés que comme infectés…

Merci pour votre collaboration et votre compréhension !

« Le compte est bon !
On a TOUT prélevé ! Il ne manque aucun bovin »

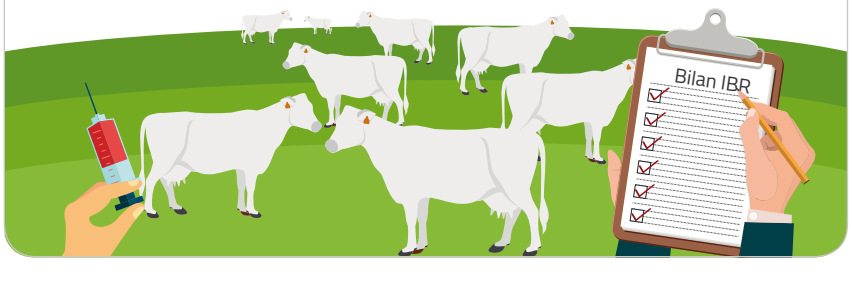

Prévenir les diarrhées du veau

Ne laissez pas les germes s'installer, tentez le « zero » antibiotiques

Médecine humaine, médecine vétérinaire, même combat ! Dans la pratique de l'art de guérir, chacun recourt désormais aux antibiotiques selon une utilisation raisonnée et limitée au strict cadre de leur efficacité...

… dans le but et l'espoir - justifié car l'amélioration de la situation en Belgique l'atteste - de réduire l'occurence de résistances aux bactéries qui nous menant, humains et animaux, droit vers des impasses thérapeutiques... voire rien moins que « la fin » pour certains !

Moins essentiel, mais non négligeable, tout traitement aux antibiotiques (AB) a un coût ... d'autant plus regrettable si son usage inefficace n'améliore pas l'état du malade. Faut- il le rappeler ? Seules les bactéries sont sensibles aux antibiotiques, contrairement aux virus (rota, corona,...) et parasites telles que les cryptosporidies, agents fort bien 'représentés' dans la genèse des diarrhées de nos veaux.

Commençons par les observations au labo de nos vétérinaires pathologistes en 2017...

Enseignements de l'autopsie

Tous âges confondus, les atteintes du système digestif restent en tête du classement, talonnées par les septicémies et enfin par les maladies respiratoires. Si, selon leur âge, la répartition des cadavres de bovins envoyés pour autopsie biaise cette analyse statistique - la moitié sont en effet âgés **de 1 jour à 1 mois**, tranche hautement exposée aux pathologies digestives et septicémiques -, la prévalence de germes détectés illustrée par le graphique 1 n'en reste pas moins édifiante.

Le taux élevé du parasite *cryptosporidium* est à mettre en relation avec sa quasi omniprésence dans les exploitations, ainsi qu'avec la sensibilité de la technique de détection. Par conséquent, sa présence ne suffit pas pour certifier son implication dans la maladie ou la mort de l'animal : mais elle n'en reste pas moins à mettre en lien avec les données épidémiologiques et cliniques collectées par le vétérinaire.

Le colibacille K99 (F5) est isolé dans presque 1 cas sur 2 chez les animaux d'âge inférieur ou égal à 2 jours. Aucun virus associé n'a été détecté, ce qui est par contre fréquent jusqu'à 1 mois d'âge (graphique 2).

Cette fréquence d'association virus-bactérie est singulière et à replacer dans le contexte de données issues de veaux morts après plusieurs jours de maladie, dont la flore bactérienne a probablement été modifiée par un traitement AB antérieur: la présence de bactéries associées aux virus est potentiellement la conséquence d'une sélection d'origine médicale de la flore digestive, et pas nécessairement une complication infectieuse naturelle !

De 1 à 6 mois, la part digestive de causes de mortalité reste élevée ; cependant l'implication d'agents infectieux semble assez faible, près de 20% des diarrhées pouvant être imputées aux coccidies et/ou aux vers gastro-intestinaux. L'identification de bactéries n'est représentative que dans 3% des cas, lors d'isolement d'une salmonelle. La présence de colibacille dans l'intestin est à cet âge sujet à interprétation. Les entérotoxémies sont très rares, avec seulement 6 veaux présentant le tableau lésionnel caractéristique en 2017.

Face au nombre et à la diversité des germes possibles, l'immunité naissante du jeune animal est donc souvent débordée… Le travail de l'éleveur/naisseur sera dès lors :

1. de combattre lui aussi ces germes en « préparant le terrain »,
2. de soutenir l'immunité de ses jeunes animaux.

Préparer le terrain : check !

Les conditions de logement (paillage épais et renouvelé), une ventilation harmonieuse sans courants d'air avec taux d'humidité maitrisé, de la lumière naturelle et ses UV bienfaisants, des box conçus pour être aisément nettoyés et désinfectés quel que soit leur usage, de la place pour tous mais sans promiscuité excessive, des allotements bien programmés contre la contagiosité, un local de quarantaine prêt dès le premier veau malade, de l'eau propre et toujours accessible même s'il gèle, … Autant de points de biosécurité incontournables pour accueillir le veau nouveau-né. Et n'oublions pas que le terrain, c'est aussi l'éleveur et toute personne approchant les veaux : bottes, vêtements et mains toujours propres, autant que possible !

Donner toutes les chances au veau

Le terrain, c'est aussi l'immunité du veau, générale et digestive, sa capacité à se défendre contre tous les germes. Elle lui vient pour l'essentiel de sa mère d'autant plus, le cas échéant, si elle est correctement vaccinée (cf encart ci-contre), et que ce transfert d'immunité soit bien effectué. La plupart d'entre vous le savent, il s'agit d'**assurer la prise du colostrum**, vital au bon démarrage du veau.

Maternel ou de substitution, le colostrum doit être **adéquat** quant à sa **qualité**. Sa richesse en Immunoglobulines sera estimée via un **pèse-colostrum** ou par une analyse complète (réalisable au besoin à l'Arsia). Veillons aussi à la **quantité totale** ingérée: pas question de rater les premières buvées, dès la première heure, ni les suivantes ! (cf mode d'emploi ci-contre).

Si la maladie se déclare, malgré tout ça...

Il faut isoler le(s) premier(s) malades dès les premiers signes sans tarder. Intervient alors votre vétérinaire et son examen clinique qu'il complétera le cas échéant par des tests sanguins, urinaires ou autres. Si une maladie bactérienne est confirmée par le labo, l'administration d'antibiotiques se fera après obtention des résultats d'un antibiogramme. Les résultats sont transmis au vétérinaire et à l'éleveur et disponibles sous 72 heures. Le traitement commence idéalement à l'obtention des résultats indiquant l'antibiotique le plus efficace.

Si votre vétérinaire estime les antibiotiques non indiqués, faites-lui confiance: c'est que les réhydratations orale et/ou par perfusion du veau suffisent, à elles seules.

En 'nursing', contrairement aux idées reçues, le maintien du lait n'a pas d'effet négatif sur la durée de la diarrhée. C'est un apport en éléments indispensables au maintien des enzymes de digestion produites dans les intestins et bienfaisantes chez les veaux maigres ou en diarrhée chronique.

Quant à l'eau, ne négligez pas ce point: elle doit être saine et disponible en permanence, à volonté !

Enfin, un 'coup de pouce' souvent oublié : les ferments lactiques. L'usage systématique de lait et/ou colostrum fermentés ou de lait 'yaourté' maintiendra la flore intestinale de l'animal et soutiendra le redémarrage des fonctions de digestion.

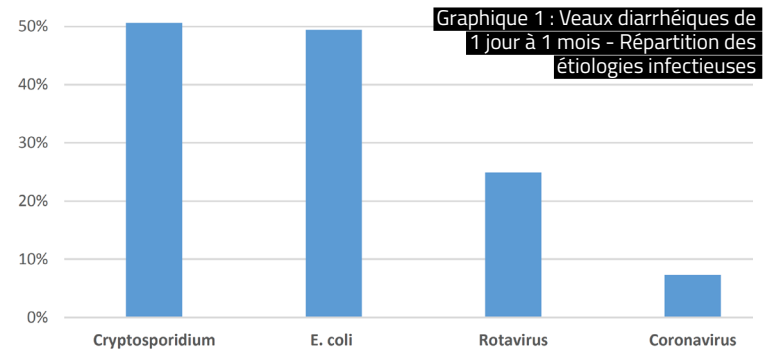

Graphique 1 : Veaux diarrhéiques de 1 jour à 1 mois - Répartition des étiologies infectieuses

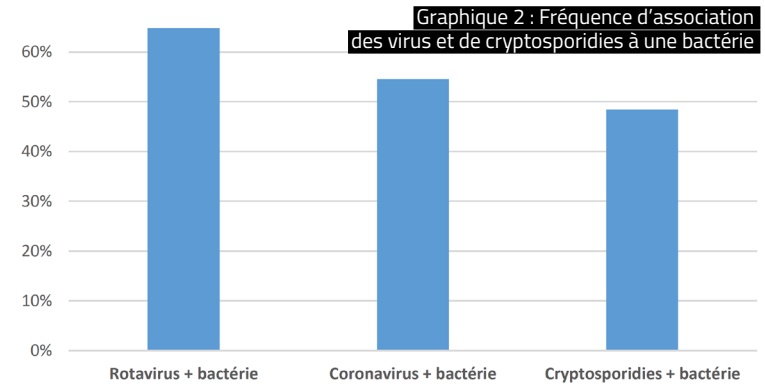

Graphique 2 : Fréquence d'association des virus et de cryptosporidies à une bactérie

« Je vaccine mes vaches contre les diarrhées de mes veaux et ça ne marche pas ! »

La prévention des diarrhées passe par l'administration au veau nouveau-né d'un colostrum de qualité, le plus rapidement possible. On peut enrichir le colostrum en ayant recours à la vaccination des mères, 6 à 8 semaines avant le vêlage.

Une première cause d'échec est liée aux conditions hygiéniques de vêlage et d'élevage : le déclenchement d'une infection est le plus souvent la conséquence d'une pression d'infection supérieure aux capacités de défense du veau.

Il faut ensuite s'interroger sur la qualité du colostrum distribué : les germes renseignés dans le vaccin correspondent-ils à ceux qui sont responsables de la diarrhée dans l'exploitation elle-même ?

Le vaccin a-t-il été conservé dans de bonnes conditions ? Le programme de vaccination a-t-il été bien suivi ?

Enfin, la mère vaccinée est-elle en bonne santé et reçoit-elle de l'eau en suffisance et une ration équilibrée? Si ce n'est pas le cas, sa production de lait et de colostrum de qualité est compromise…

La santé du veau passe aussi par celle de sa mère !

Le colostrum, mode d'emploi

Le veau doit recevoir :

- 10% de son PV,
- d'un bon colostrum : > 80 g/l d'anticorps,
- en 24 h, dont 2 litres rapidement (et pas plus, le volume de la caillette du nouveau-né étant de 1,5 à 2 litres !),
- Ce qui, pour un veau BBB de 40 kgs, représente un minimum de 4 litres en 24 h, d'un bon colostrum.

L'intestin du veau laisse passer les anticorps du colostrum :

- le mieux : au cours des 2 h après la naissance,
- très bien, pendant les 6 h après la naissance,
- bien, jusqu'à 12 h après la naissance,
- un peu, de 12 à 24 h après la naissance.

Au-delà de 24 h, les anticorps du colostrum ne passent plus dans le sang, mais restent dans l'intestin où ils procurent une protection locale.

Point sensible : votre stock de colostrum doit être :

- issu de la première traite d'une mère multipare de l'élevage, vaccinée, sans mammite, et n'ayant pas eu de veaux à problèmes,
- un « bon » colostrum, contrôlé avec un pèse-colostrum,
- conditionné en bouteille ou sacs de congélation étiquetés avec l'origine et la date,
- conservé au congélateur, maximum 1 an,
- décongelé à une température inférieure à 55°C au bain-marie, jamais au micro-ondes !

Le colostrum congelé ou lyophilisé est également disponible au CER et distribué à l'ARSIA.

Gale des bovins

C'est à la rentrée des bêtes qu'il faut agir !

Provoquée par des parasites microscopiques mais non moins dévastateurs, la gale est une réelle calamité dans un élevage.

Les protocoles de prévention ou de traitement sont généralement longs et fastidieux mais néanmoins nécessaires pour débarrasser son élevage de cette parasitose et gagner en rentabilité.

Il s'agit aussi de bien-être animal: à partir d'un certain stade, les lésions galeuses sont source de démangeaison intense et de douleur aiguë et permanente pour le bovin !

Ne l'oubliez pas : votre meilleur allié pour lutter contre la gale est votre vétérinaire, appelez-le sans tarder dès l'apparition de signes inquiétants.

Trous dans la peau, trous dans le portefeuille

Le parasite est un acarien, qui s'installe dans la peau et y crée des lésions cutanées : rougeur, pertes de poils, croûtes, démangeaisons,... 1% de surface de peau ainsi atteinte correspond à 30g de Gain Quotidien Moyen (GQM) perdus par jour. Autrement formulé, 10% de surface atteinte correspondent à une perte de 9kg en un mois...

Ajoutons les surinfections bactériennes liées à l'affaiblissement général de l'animal, aggravant la situation et nécessitant un traitement (coûteux) par antibiotiques.

Quelques chiffres édifiants

Parmi les exploitations ayant participé au projet GPS gale mené à l'Arsia en 2010, 53% étaient touchées par la gale. Et un tiers des troupeaux atteints, le sont... toute l'année. Le pire est que 10% des animaux sans lésions apparentes, véhiculent pourtant des parasites !

Facteurs de risques

- **La race :** le Blanc Bleu Belge est plus fréquemment et fortement touché.
- **La taille du troupeau :** plus le troupeau est grand, plus le risque augmente, sans doute suite à la charge de travail.
- **L'alimentation :** une ration équilibrée avec apport de minéraux et d'oligo-éléments aide clairement à résister contre la gale. Ainsi, les carences en zinc, élément important dans le maintien d'une peau saine, sont plus fréquentes dans les élevages atteints par la gale.
- **L'hygiène :** une étable propre, ventilée et lumineuse ne fera pas le bonheur des parasites qui préfèrent matière organique, chaleur, humidité et obscurité.

Optimiser les traitements = gagner du temps et de l'argent

Tous à la tonte !

En éliminant poils et croûtes lesquels contrarient l'accès du traitement acaricide, la tonte favorise aussi l'évaporation de la transpiration et contrecarre le maintien d'un milieu humide, favorable aux acariens.

Traitement en série

Il faut traiter tous les animaux, mêmes ceux qui ne semblent pas atteints. Toujours selon notre étude menée à l'Arsia, on observe plus de récidives si l'ensemble des animaux n'est pas traité au même moment. Effectivement, les parasites se 'réfugient' sur les animaux non traités. Vous n'en viendrez alors jamais à bout. Au minimum, traitez tous les animaux d'un même lot ou tous les animaux en contact direct ou qui partagent du matériel.

Un peu de solitude bienfaisante

Lors d'achats, ***les porteurs sains sont un problème !*** La quarantaine laisse le temps de traiter les animaux importés, sans risque de contamination au reste du troupeau. Pour la gale, 2 à 3 semaines suffisent.

La bonne dose ...

Tous les produits ne sont pas efficaces sur toutes les gales. En procédant à l'identification du parasite par un grattage, **votre vétérinaire prescrira le traitement le plus efficace**. Le respect de la dose, de l'intervalle entre deux traitements, de la conservation du produit et des précautions d'application à prendre sont autant d'éléments auxquels il faut prêter attention.

… au bon moment

Traiter systématiquement les animaux avant l'apparition de symptômes ou le plus précocement possible limite les pertes. Il est recommandé de traiter deux fois par an: ***à la rentrée et à la sortie des bêtes***.

Vider, frotter, savonner, désinfecter,...

Après la stabulation, le vide sanitaire - associé au nettoyage intensif du bâtiment, ainsi que sa désinfection -, permet de couper le cycle car les acariens ne survivent pas très longtemps quand ils sont loin des bovins. Trois semaines à la diète ... et ils périssent de faim !

Réussir le prélèvement lors du bouclage du veau

C'est reparti pour la saison des vêlages. Nous souhaitons insister une fois encore sur l'attention à apporter lors du placement de la boucle à prélèvement, plus délicate à sertir et demandant dès lors un peu plus de doigté.

Il y a en effet une différence avec la boucle précédente quant à la 'perception' au moment du placement. Le tout est de s'y habituer, la sensation deviendra routinière au fur et à mesure…

Le fournisseur de boucles développe actuellement des améliorations sensibles pour rendre au placement la qualité "d'automatisme" qu'on connaissait avec les boucles antérieures.

Conseils utiles !

1. Veillez à une bonne **contention** du veau, le prélèvement en sera grandement facilité
2. Placez correctement les 2 plaquettes de la boucle dans la pince, de façon à garantir un bon **alignement** entre les 2 parties à sertir
3. Pincez **fermement** lors du placement pour une prise d'échantillon nette
4. Relâchez les poignées de la pince avec **souplesse** pour éviter que le prélèvement ne ressorte du trocart
5. Après sertissage, vérifiez toujours que le trocart est effectivement **rempli** de son échantillon (croisillon rouge invisible). Si ce n'est pas le cas, ne perdez pas de temps en nous l'envoyant…

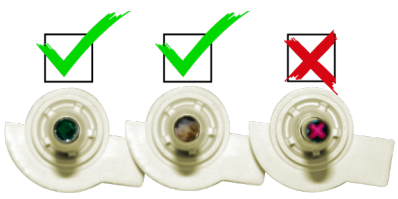

6. Placez le petit tube bien **verticalement** dans la mâchoire jaune de la pince (opercule en aluminium vers le haut) pour éviter la perte de liquide lors de l'insertion du trocart dans le tube.
7. Enfin, notez bien votre **numéro** de troupeau et le **nombre** d'échantillons prélevés sur l'enveloppe d'expédition

Bonne saison de vêlages…et merci pour votre collaboration !

Bon à savoir...

Fiche SPOT
Fiche ANTIBIO

Rendez-vous sur CERISE pour consulter la dernière version de votre fiche !

N'hésitez pas à nous appeler pour toute question !

Exemple d'une fiche SPOT

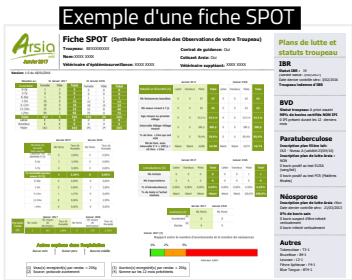

Conseil du mois : Connaissez vos fourrages !

Demandez l'**analyse des fourrages** pour l'établissement des rations hivernales, en particulier pour les ensilages de maïs, après cette canicule estivale… Outre les paramètres courants, il est essentiel de connaître les teneurs en minéraux et oligo-éléments, en particulier :

- dans les **élevages laitiers** confrontés à des problèmes de fièvre de lait : le sodium (Na), potassium (K), chlore (Cl), soufre (S), calcium (Ca), magnésium (Mg).
- dans les **élevages viandeux** : le sélénium dont les carences sont nombreuses en BBB et le rôle important pour l'immunité en général, la qualité du muscle (protection contre la myopathie) et la reproduction (prévention de certains avortements). Les carences en sélénium se rencontrent surtout en fin de saison de pâture et les lésions musculaires constatées sur les veaux autopsiés à l'Arsia sont plus fréquentes en automne et début d'hiver.

Prévoir une complémentation à la rentrée, surtout pour les bêtes en fin de gestation, est enfin un bon investissement, en particulier pour son effet positif probable sur la qualité du colostrum produit !

L'eau d'abreuvement

Des besoins dès la naissance, une qualité à vérifier !

De l'eau, fraîche, propre et toujours à disposition... Au même titre que l'alimentation, un abreuvement correct de vos animaux, tant quantitatif que qualitatif, fait partie de la bonne gestion sanitaire de votre troupeau.

« Tous les animaux doivent avoir accès à une quantité appropriée d'eau d'une qualité adéquate ou doivent pouvoir satisfaire leurs besoins en liquide par tout autre moyen »… Il s'agit aussi d'une obligation légale reprise dans l'AR du 1er mars 2000 concernant la protection des animaux dans les élevages.

De l'eau, à disposition de tous et tout le temps

S'assurer que tous les animaux aient accès à l'eau et en suffisance est un préalable et c'est encore plus vrai pour les jeunes veaux. Selon un dicton normand, « petit veau bien abreuvé est à moitié nourri »…

En bâtiment, les points d'eau doivent être à la portée de tous (hauteur, position) et nettoyés quotidiennement. Les bovins étant très sensibles aux courants électriques parasites, tous les abreuvoirs seront raccordés à la terre. L'hiver reste une période critique pour l'abreuvement en cas de gel. La solution passe par des abreuvoirs chauffants ou bien isolés.

Au pré, les ruminants ayant l'instinct grégaire, ils boivent souvent tous ensemble. La taille de l'abreuvoir doit donc être adaptée au nombre d'animaux du troupeau.

Une eau que l'on ne boirait pas n'est pas à distribuer aux animaux

On porte souvent et davantage plus d'attention à la qualité de l'alimentation des animaux qu'à celle de l'eau. La facilité par la proximité de la ressource ou sa gratuité est parfois choisie au détriment de la qualité et donc de la santé des animaux. Les sources d'abreuvement dans un élevage sont multiples mais quelles qu'elles soient, elles doivent permettre un abreuvement constant tout au long de l'année, et de qualité.

Quelles eaux ?

1. du réseau public

Bien que coûteuse, cette solution présente de nombreux avantages, notamment la pression constante et une bonne qualité bactériologique, en principe garanties jusqu'au compteur.

2. de surface

Les eaux stagnantes (mare, étang) ne sont pas adaptées à l'abreuvement des animaux. Le niveau et la qualité bactériologique en varient souvent au fil des saisons. Cela expose les bovins aux risques de salmonellose, leptospirose, paratuberculose et autres maladies digestives parasitaires et virales…. Aucune solution de traitement n'est envisageable car la matière organique y est trop importante et neutralise les traitements. Les eaux de rivière n'offrent pas beaucoup plus de sécurité. Si on souhaite réellement les utiliser, il faut de plus aménager l'accès afin de limiter le piétinement des berges et les contaminations fécales de la rivière elle-même.

3. de source, puits ou forage

Voilà certainement une excellente solution… mais elle nécessite de vérifier le débit possible avant tout projet d'aménagement complémentaire. Il doit être adapté tant aux besoins en eau de l'exploitation, c'est-à-dire la consommation des animaux, qu'aux besoins annexes comme le nettoyage des bâtiments ou du matériel. Hormis le coût d'installation, cette solution nécessite un suivi et un entretien réguliers : analyse annuelle de l'eau, entretien de la pompe, vérification du forage. Un couplage au réseau reste indispensable afin de prévenir toute pénurie en cas de problème.

Si le captage d'eau choisi semble répondre aux besoins pour la quantité, on va alors apprécier la qualité. Cela passe par un prélèvement et une analyse de potabilité. Les paramètres indicateurs de la qualité chimique sont par exemple le degré d'acidité (pH), ou la teneur en sel, fluorures, nitrates, nitrites, fer et ammonium, ainsi que la dureté de l'eau. La qualité microbiologique de l'eau de boisson est principalement analysée en vue d'en déterminer le nombre total de germes, le nombre de coliformes et le nombre d'entérocoques intestinaux.

L'abreuvoir, la vache et le veau, Gravure, 1862

En cas de mauvaise qualité bactériologique, on cherchera à identifier une éventuelle source de contamination des puits ou des forages : mauvaise conception de l'ouvrage sujet aux eaux d'infiltration, présence à proximité de déjections animales, défaut d'entretien des installations, …

Si la contamination perdure après la mise en place des mesures d'aménagement, un traitement en continu peut être proposé. En fonction des paramètres physicochimiques de l'eau, plusieurs systèmes sont possibles : chlore, peroxyde d'hydrogène ou UV.

Mais, on ne désinfecte… qu'une eau propre, à la base !

Sources :

- GDS Creuse
- AMCRA GUIDE SANITAIRE POUR LES ELEVAGES BOVINS Première Edition, 2013
- Herbe et fourrages Centre, Guide Abreuvement, 2016 « L'abreuvement au pâturage, c'est maintenant ! ». http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Guide_abreuvement.pdf

Connaitre d'abord les besoins en eau de l'élevage

Les besoins varient en fonction du type d'animal, de la saison, de la production et de l'alimentation. Si vous ignorez les quantités consommées sur votre exploitation, des tables permettent de donner une idée des besoins, telle que par exemple celle-ci ci-contre.

Les besoins en eau, selon Herbe et fourrages Centre, Guide Abreuvement, 2016

Types de fourrages	Teneur en matières sèches des fourrages	Vache gestante 700 kg	Vache gestante 800 kg	Vache lactation 800 kg 8 kg de lait / j	Génisse 300 kg	Génisse 500 kg
Herbe jeune	15 %	6 L	7 L	11 L	3 L	4 L
Enrubannage	60 %	47 L	53 L	65 L	20 L	33 L
Paille ou foin avec ou sans concentré	90 %	58 L	67 L	79 L	25 L	42 L

En conditions estivales, il faut multiplier ces quantités par 1,5 à 2.
Ainsi une vache allaitante de 800 kg en fin de lactation peut consommer près de 130 L d'eau par jour lorsqu'il n'y a presque plus d'herbe à pâturer et qu'on l'alimente avec du fourrage

fOrum Parlons Ruminants !

Une offre de formation destinée aux professionnels de l'élevage des ruminants

Gratuit

Nous concevons pour vous des séances d'études, des démonstrations et des visites en exploitation autour de sujets qui vous concernent : gestion sanitaire du troupeau, maîtrise d'ambiance du bâtiment, alimentation, conduite au pâturage, nursing, ...

Prochaines formations "FOrum Bovins"		
Jeudi 18 octobre à 13h	Plans sanitaires et outils diagnostiques	Arsia - Ciney
Jeudi 08 novembre à 13h	Fiches SPOT de l'Arsia: comment exploiter les indicateurs de mon troupeau ?	Arsia - Ciney
Lundi 19 novembre à 13h	Le point sur la mycoplasmose	Arsia - Ciney